

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Vous avez reçu le 02/11/2022, un courriel de « ce.drh » avec pour objet « Elections professionnelles 2022 – Accès portail élections »

Dans ce mail, il vous est fourni un « lien portail électeurs » (voir ci-dessous) pour effectuer l'ouverture de « votre espace électeur » afin de pouvoir voter du 1<sup>er</sup> décembre (à partir de 11h\*) au 8 décembre jusqu'à (23h\*) aux différents scrutins auxquels vous pouvez participer :

- PE (3 scrutins) : **CAPD** des instit. Et PE de la Réunion ; **CSA ministériel** de l'éducation nationale ; **CSA de proximité** de la Réunion
- AED/AESH (3 scrutins) : **CCP Surv. et Acc** de la Réunion ; **CSA ministériel** de l'éducation nationale ; **CSA de proximité** de la Réunion

Lien portail électeurs :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

\*Heures de La Réunion

En suivant ce lien, vous cliquerez sur « ACCEDER AUX PORTAIL ELECTIONS ». Une nouvelle page s'ouvrira sur laquelle, il vous faudra entrer votre « **identifiant électeur** » c'est-à-dire votre adresse mail académique (ex. [Prénom.Nom@ac-reunion.fr](mailto:Prénom.Nom@ac-reunion.fr))

Il faudra aussi recopier le cryptogramme « CAPTCHA » (un nombre de 4 chiffres) puis cliquer sur « connexion ».

Vous recevrez dans la minute sur votre boîte Webmail académique un nouveau mail pour poursuivre votre authentification :

*Pour poursuivre le processus d'authentification au portail Élections, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :*

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/activationportail.htm?token=cbGNs5bTmErsaQev94&electeurId=1391362>

En suivant ce lien, il vous sera proposé de créer un « **Mot de passe Elections** » composé de 12 caractères (lettres majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux...).

Nous vous conseillons de l'écrire d'abord sur un support papier avant de le saisir et de le confirmer (attention, gardez-le précieusement jusqu'au 8 décembre). Puis de choisir une question (menu déroulant) et d'y apporter votre réponse (de même, noter sur un support papier, cette question et la réponse ; garder ces informations jusqu'au 8 décembre).

Validez votre « Mot de passe Elections ».

Revenez à votre espace électeur à partir du lien suivant : <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>

Entrez votre « identifiant électeur » et le CAPTCHA (un nouveau nombre de 4 chiffres).

Sur la nouvelle page, entrez votre « Mot de passe Election » et vous accéderez entre autres aux différents scrutins auxquels vous pouvez participer.

Entre temps vous avez dû recevoir **une notice de vote à votre domicile** (au plus tard le 17 novembre) comportant le code à entrer dans le portail électeur au moment de valider votre vote, il vous faut donc **impérativement la garder jusqu'au scrutin.**

Bien sûr, nous vous appelons à nous soutenir **en votant impérativement aux 3 scrutins** auxquels vous avez droit :

1. Pour les professeurs des écoles :

- a) **CAPD** des instit. et PE de la Réunion : Liste **SAIPER UDAS** (1<sup>ère</sup> liste qui apparaît sur l'écran de vote)
- b) **CSA ministériel** de l'éducation nationale : Liste **UDAS** (14<sup>ème</sup> liste qui apparaît sur l'écran)
- c) **CSA de proximité** de la Réunion : Liste **RESISTANCE** Saiper-Udas/Sud Education/CGTR Educ'Action ((1<sup>ère</sup> liste qui apparaît sur l'écran de vote)

2. Pour les AED et les AESH

- a) **CCP** des Surv. et Acc. de la Réunion : Liste **RESISTANCE** Saiper-Udas/Sud Education/CGTR Educ'Action (5<sup>ème</sup> liste qui apparaît sur l'écran de vote)
- b) **CSA ministériel** de l'éducation nationale : Liste **UDAS** (1<sup>ère</sup> liste qui apparaît sur l'écran)
- c) **CSA de proximité** de la Réunion : Liste **RESISTANCE** Saiper-Udas/Sud Education/CGTR Educ'Action ((1<sup>ère</sup> liste qui apparaît sur l'écran de vote)

Nous vous remercions d'avance de votre soutien pour ces élections professionnelles, vos votes sont déterminants pour l'avenir de votre syndicat.

Amitiés syndicales,

Pour le SAIPER-UDAS  
Stéphane CHECKOURI  
0692 88 31 78